dredi soir, or, comme il est neuf heures, je me vois obligé de faire rapport de l'état de la question.

(Il est fait rapport sur l'état de la question.)

REPRISE DE LA DISCUSSION DES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides.

Service naval.-Entretien et maintien de la marine royale canadienne, \$2,500,000.

M. LAPOINTE: Le ministre veut-il bien nous dire ce que l'on a fait l'année dernière de l'argent voté pour le service

L'hon. C. C. BALLANTYNE (ministre des Affaires navales): Je dois d'abord expliquer que l'année dernière, lors de l'examen des crédits relatifs à ce service, j'ai déclaré que l'intention du Gouvernement était de se défaire du Niobé et du Rainbow, comme aussi des deux sous-marins, et que nous avions accepté de la mère patrie un roiseur, deux contre-torpilleurs et deux sous-marins de type moderne. Ces navires sont arrivés à Halifax le 18 décembre dernier, et ils sont aujourd'hui sur les côtes du Pacifique. Ils en partiront bientôt pour revenir à Halifax.

En réponse à mon honorable ami de Québec-Est (M. Lapointe), qui demande à savoir ce que nous avons fait de l'argent voté l'année dernière, je lui dirai que nous avons maintenu le Collège naval, ainsi que les bassins de la marine à Halifax et à Esquimalt. Nous avons encore maintenu en service le Rainbow et le Niobé jusqu'au moment de les vendre.

M. FRIPP: Qui a acheté le Niobé, à quel prix et ce prix a-t-il été payé en entier? Qui a acheté le Rainbow, à quel prix et ce prix a-t-il été entièrement payé?

L'hon. M. BALLANTYNE: C'est à la New Brunswick Rolling Mills que le Niobé a été vendu, à la suite de soumissions publiquement demandées, et pour la somme de \$135,000.

M. FRIPP: Est-ce que le tout a été payé?

M. PARENT: Est-ce que plusieurs offres ont été faites?

L'hon. M. BALLANTYNE: Je désire corriger quelque peu ma déclaration: la New Brunswick Rolling Mills avait offert \$135,000, non seulement pour le Niobé, mais aussi pour les deux sous-marins. Jusqu'à présent elle a payé \$20,000, et le reste est payable selon les termes du marché. Pour le Rainbow les offres reçues ont été comme il suit:

C. S. Sutherland, Limited, Edmonton. \$ 5,000 Yarrows, Limited, Vancouver.....
Alexander Zeeve, Seattle, Wash.... 34,565 Coleman & Evans, Limited, 36,855

Le ministère a accepté la soumission la plus élevée, celle de \$67,777, et l'argent a été versé au fonds du revenu consolidé.

M. FRIPP: Etait-il dit, dans la demande de soumissions relative à la vente du Rainbow, qu'on pourrait payer une partie du prix au comptant et qu'il serait accordé du délai pour le paiement de la différence? On m'a informé que tout le prix devait être payé au comptant...

M. REID (Mackenzie): Plus haut, nous voulons vous entendre ici.

M. FRIPP: Je voudrais savoir si, en demandant des soumissions pour l'achat du Niobé, on a stipulé que tout le prix serait payé au comptant. L'honorable ministre répond que partie du prix a été payée. Je tiens à savoir si tout le prix devait être payé au comptant, parce que certaines soumissions faites sur cette base-là ont été refusées. Le comité a donc intérêt à savoir ce qui a été stipulé.

L'hon. M. BALLANTYNE: Il n'a pas été spécifié de conditions pour le paiement; nous avons tout simplement demandé des soumissions pour l'achat des deux navires, puis le Rainbow a été payé au comptant et il a été versé \$20,000 sur le prix d'achat du Niobé.

M. FRIPP: Quand on a demandé des soumissions par rapport au Niobé, il fut entendu entre le ministère et certains particuliers d'Ottawa désireux d'acheter ce navire, que la vente se ferait au comptant, et leur soumission, faite sur cette base-là, fut la plus haute. Or, il appert que le navire fut adjugé à cette compagnie du Nouveau-Brunswick moyennant un à-compte de \$20,000. Est-elle tenue de payer la différence? Quand les versements sont-ils dus? Le navire a-t-il été livré aux acheteurs ou continue-t-il d'appartenir au ministère tant que le prix d'achat n'aura pas été payé en entier? Voilà ce que je voudrais savoir.

L'hon. M. BALLANTYNE: Il est vrai qu'on a fait certaines soumissions pour acheter le navire au comptant, mais comme elles étaient trop basses, je les ai refusées et j'en ai demandé d'autres à trois diffé-

[M. le Président.]